



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Relations financières

Question écrite n° 3441

### Texte de la question

M. François Rochebloine attire l'attention de M. le ministre de l'économie sur le suivi de la politique française au sein des organismes multilatéraux. La France sera prochainement amenée à se prononcer, au sein de la Banque mondiale, sur deux demandes de prêts, formulées par la Thaïlande et le Chili pour la construction de barrages. Il lui demande si le gouvernement français s'est d'ores et déjà assuré, avant de définir sa position, que la Banque mondiale s'est entourée de toutes les garanties de bonne utilisation des fonds, compte tenu des sacrifices que devront consentir les populations concernées (en particulier des déplacements de grande ampleur).

### Texte de la réponse

La France, en sa qualité de pays membre de la Banque mondiale, a toujours veillé à ce qu'une extrême attention soit toujours portée à l'impact écologique et social de chacun des projets financés par cette institution. C'est pourquoi elle s'est félicitée de la réalisation de missions indépendantes d'experts chargés d'étudier les problèmes environnementaux ou humains soulevés par le projet chilien cité par l'honorable parlementaire ainsi que pour une autre opération de même nature en Inde. Dans cet esprit, il a toujours été demandé au représentant de la France au Conseil d'administration de la Banque mondiale de vérifier avec la plus extrême vigilance, lorsque des projets sont présentés au conseil d'administration, que les problèmes humains et environnementaux ont été préalablement examinés avec soin, et que les moyens de les résoudre de manière rapide et satisfaisante sont identifiés. Le Gouvernement a réaffirmé ces instructions. Un bon équilibre doit être recherché entre les préoccupations environnementales et les besoins de développement des pays concernés, qui ne sont pas moins légitimes. C'est la raison pour laquelle la position française a toujours été de rechercher le meilleur moyen de concilier ces objectifs, grâce à un aménagement et un contrôle appropriés des opérations projetées, sans pour autant adopter une attitude systématiquement négative.

### Données clés

**Auteur :** [M. Rochebloine François](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3441

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 juillet 1993, page 1880

**Réponse publiée le :** 27 septembre 1993, page 3206